

EMPLOI

offres



Ville de Passioir

LA VILLE DE SAINT LOUIS RECRUTE

Par voie statutaire et contractuelle. UN.E CHARGE.E D'OPERATION BATIMENT

UN.E CHARGE.E D'OPERATION INFRASTRUCTURES VRD

Les fiches de postes sont disponibles sur demande au 0262 91 39 50

Mairie de Saint Louis - Direction des Ressources Humaines

COMMUNIQUÉS



runéo informe ses clients de ETANG-SALÉ, qu'en raison de travaux sur le réseau, l'alimentation en eau sera interrompue à partir de 19h00 le 13/09/2023

pour les secteurs suivants: AVENUE RAYMOND BARRE, CHEMIN VILLAGE, AVENUE DE L'OCEAN

Des perturbations dans la distribution de l'eau sont à prévoir dans les impasses et voies adjacentes.

SUIVEZ LA VIE DES SOCIÉTÉS DANS LA RUBRIQUE ANNONCES LÉGALES

Le Journal des Annonces Légales

Le Journal des Annonces Légales

communiqués officiels



Préfet de la Région Réunion

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Objet de l'enquête publique. La présente consultation du public est diligentée dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SHLMR

Table with 4 columns: Rubrique Alinea, Régime, Libellé de la rubrique (activité), Nature de l'opération de l'installation. Includes details for 2510-3 A.

Régime: A (autorisation), E (enregistrement), D (déclaration), DC (soumis au contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du CE)

Le porteur du projet est la société SHLMR dont le siège social est situé au 31 rue Léon Dièrx, 97474 SAINT-DENIS.

3. Modalités de participation du public à l'enquête. Par arrêté n°2023-189/SP SAINT-PIERRE-REUNION du 5 septembre 2023, une consultation du public sur le projet est organisée, d'une durée de 30 jours, est présentée du 2 octobre 2023 au 31 octobre 2023 inclus.

Le dossier est consultable sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.reunion.gouv.fr/rubriques/Accueil> Actions de l'État > Environnement > Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) > Autorisations > Aménagement > Participation du public > Consultation du public.

Le public pourra formuler ses observations par courriel adressé à l'adresse électronique suivante: environnement@pref-reunion.gouv.fr

Toute correspondance postale relative à la consultation du public réalisée en l'absence de consultation électronique doit être adressée à l'autorité compétente à l'adresse indiquée ci-dessus.

À l'issue de la consultation et après sa rédaction, la synthèse des observations et les propositions sera consultable à la même adresse, ainsi qu'après de la sous-préfecture de Saint-Pierre, au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée minimale de trois mois.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à: Madame la Directrice Générale de la SHLMR



Ville de Passioir

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE SAINT LOUIS ARRÊTE PORTANT PRÉSCRIPTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT: - La révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement d'une zone d'activités

Vu le décret n°85-453 du 23 avril 1985 modifié pris pour l'application de la loi du 12 juillet 1983,

Vu le décret n°2001-260 du 27 mars 2001,

Vu les articles R.141-4 à R.141-10 du code de la voirie routière,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Louis approuvé par la délibération n°50 en date du 13/03/2014,

Vu la modification du PLU secteur de l'Ouest concernant l'ouverture d'une zone d'activités à l'urbanisation, approuvée par la délibération n°124 du 25 octobre 2017,

Vu la modification du PLU secteur Bois de l'Hôtel Coscoque concernant l'ouverture d'une zone d'activités à l'urbanisation, approuvée par la délibération n°124 du 25 octobre 2017,

Vu la modification du PLU de la commune de Saint-Louis approuvée par la délibération n°82 du 24 avril 2018,

Vu la modification simplifiée du PLU, mise à jour de l'ADP de l'entité de ville de Saint-Louis approuvée par la délibération n°74 du 26 août 2018,

Vu la modification simplifiée du PLU, suppression des règles de densité dans le PLU approuvée par la délibération n°19 du 27 février 2020,

Vu la modification simplifiée du PLU sur le secteur « Les Jardins des Palmiers » approuvée par la délibération n°82 du 29 juin 2022,

Vu la prescription de la révision alléguée n°1 du PLU portant sur le projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et du franchissement des

RECHERCHE INVESTISSEURS / REPRENEURS (L.642-2 et suivants du Code de commerce) COLLECTE VHU ET TRAITEMENT DE METAUX FERREUX (974) Activité: Collecte et traitement de dépollution VHU (véhicules hors d'usage), pour le compte d'organismes agréés et des collectivités.

Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur. Article 2: Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion a désigné Madame Marie Claude MAYANDY en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Noël PASSEGUÉ en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La Commission Enquêteur dispose d'un délai d'un mois à compter du jour de la clôture de l'enquête pour transmettre à la Mairie de la commune de Saint-Louis les registres avec les pièces annexées, ainsi que son rapport et ses conclusions motivées.

En outre, l'avis d'enquête publique sera affiché sur les sites du projet, de la mairie de Saint-Louis, de la mairie annexe de la Rivière et de la mairie de la commune de Saint-Louis.

LA MAIRIE, certifiée sans sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

JULIANA W'DOHOMA LA MAIRE

VIE JURIDIQUE & SOCIALE ACECOR LA POSSESSION: 0262.25.99.96 STE-CLOTILDE: 0262.94.78.19 ETANG-SALÉ: 0262.95.25.60 SCI FIVE

P2G ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES Maître Nicolas GRICOURT 28 rue Labourdonnaux 97400 SAINT-DENIS Réf. dossier: 13251325 CONTACT: Marjorie KOCH Tél: 06.93.41.28.60 laureunon@p2g.fr

Date limite de dépôt des offres: Lundi 9 octobre 2023 à 12h

RECTIFICATIF Dans le Journal de l'île du: Mardi 13 avril 2023, Référence: 250148. Page: 21 Concernant: QUIZ ROOM REUNION Société à responsabilité limitée

SARL HOAREAU FRERES Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 7 500 euros

EARL MOKA DE PALMAS Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 140 400 euros

SCV BEACHGUN Société civile de construction-vente au capital de 1 000 euros

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA POSSESSION du 02 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme sociale: Société civile de construction-vente Démolition sociale: SCV BEACHGUN

L'associée unique de la Sté MEDICAL AMBULANCE, SARL au capital de 2 000,00€, ss: 1 B, Allée Fleur de Coco, Ravine de Caïres - 97410 ST-PIERRE, immatriculée au RCS de ST-PIERRE sous le n°750 882 517 et, la 1404-023, décide et réalise une augmentation du capital social de 50,00€ par compensation, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes: